

Diplôme national supérieur professionnel musicien discipline instrumentiste-chanteur

RNCP37687 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	DNSP — Diplôme national supérieur professionnel
Code(s) NSF	133
Formacode(s)	45073
Code(s) ROME	L1202
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	06/06/2027

Certificateur(s)

MINISTERE DE LA CULTURE · SIRET : 11004601800013

Partenaires habilités

12 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 12 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE DE LYON	19693133100017	Former et organiser l'évaluation
CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE DE PARIS	19753495100037	Former et organiser l'évaluation
ECOLE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES BEAUX-ARTS ET DU SPECTACLE VIVANT	20002884300015	Former et organiser l'évaluation
ECOLE SUPERIEURE DE MUSIQUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	42490421700041	Former et organiser l'évaluation
ECOLE SUPERIEURE DES ARTS DECORATIFS	20002812400028	Former et organiser l'évaluation
ECOLE SUPERIEURE MUSIQUE ET DANSE HAUTS-DE-FRANCE - LILLE	53867582800015	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE MARSEILLE MEDITERRANEE	20002920500016	Former et organiser l'évaluation
LE PONT SUPERIEUR	20003014600019	Former et organiser l'évaluation
POLE ALIENOR	35315068300038	Former et organiser l'évaluation
POLE D ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE DE BDX NOUVELLE-AQUIT	38345677900032	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 12 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp37687-diplome-national-superieur-professionnel-musicien-discipline-instrumentiste-chanteur/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le musicien instrumentiste ou chanteur est un artiste -interprète qui exerce généralement son activité dans le secteur du spectacle vivant subventionné ou privé. Il peut également être engagé par des employeurs dits occasionnels dont l'activité principale n'est pas le spectacle (collectivités locales, groupements d'amateurs, hôtels, cafés, restaurants...). Il peut également inscrire son activité dans le secteur du spectacle enregistré.

Il est interprète d'un répertoire musical réparti en deux grands domaines : les musiques classiques (musique ancienne, musique classique, musique romantique, musique moderne et musique contemporaine) et les musiques actuelles (jazz, musiques improvisées, musiques traditionnelles et musiques du monde, chanson, musiques amplifiées). Un même musicien peut intervenir dans chacun de ces deux domaines.

ACTIVITÉS VISÉES

Exercer son art de musicien interprète

Inscrire sa pratique artistique et professionnelle dans une démarche de recherche

Valoriser et développer ses compétences et construire son parcours professionnel

Élargir son champ de compétences professionnelles

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales de niveau L

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet

Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation

Développer une argumentation avec esprit critique

Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française

Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder

Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte

Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives

Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet

Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques

Connaître et manier les éléments constitutifs du langage de son champ musical (rythme, harmonie, forme, instrumentation, le cas échéant arrangement, improvisation ou composition)

Connaître la facture et le fonctionnement de son instrument

Maîtriser les gestes de préparation de l'instrument pour l'acte musical

Suivre l'évolution de la facture instrumentale et technologique

Maîtriser les différents systèmes de notation et/ou de transmission de son champ musical

Maîtriser une technique instrumentale ou vocale de haut niveau en incluant notamment les techniques spécifiques nécessaires au champ musical en question

Maîtriser un répertoire large, dans plusieurs styles et/ou époques

Être initié aux outils informatiques concernant l'édition des partitions, et le montage

Comprendre le déroulement de la forme d'un spectacle : placement et déplacement des musiciens, intégration d'éléments de décor, d'accessoires, de chorégraphie, d'images... Le cas échéant, participer à l'élaboration de ce déroulement

Comprendre les modes de fonctionnement d'un collectif

Exprimer et argumenter ses choix artistiques

Préparer son instrument pour une sonorité optimale au regard du projet artistique

Rechercher la justesse et/ou la pertinence des sons produits

Adapter son jeu aux exigences d'un chef, d'un ensemble, du projet, d'une répétition musicale et scénique

Adapter les processus de réveil sensoriel, de préparation corporelle, vocale, mentale à ses propres besoins
 Adapter les processus de contrôle du trac aux différentes situations
 Maîtriser son accord (tempérament) au sein du groupe
 Adopter une attitude en rapport avec l'intention artistique de l'événement et les règles de présentation fixées par l'ensemble
 Mobiliser une haute technicité vocale ou instrumentale
 Évaluer constamment son jeu pour une participation optimale artistique au sein de l'ensemble (prise en compte de la totalité des paramètres sonores)
 S'inscrire avec conviction dans une expression musicale
 Comprendre la musique en tant qu'expression
 Réagir aux caractéristiques acoustiques et spatiales du lieu de représentation
 Prendre en compte les contraintes liées aux modes de diffusion sonore et de traitement du son en temps réel
 Tenir compte des contraintes scéniques (lumière, décors, ...)
 Connaître les règles générales en matière de droit d'auteur et droits voisins
 Connaître les dispositions d'ordre réglementaire dans un cadre général et en vigueur dans le cadre particulier du lieu du spectacle
 Être initié aux règles de sécurité en vigueur dans les différents lieux de travail
 Définir les objectifs du projet d'enregistrement et choisir la forme et les supports adaptés
 Adapter les processus de réveil sensoriel, de préparation corporelle, vocale, mentale à ses propres besoins
 Gérer son énergie et son engagement dans la durée de l'enregistrement
 Prendre en compte la pression spécifique liée à cette situation
 Maîtriser son accord (tempérament) au sein du groupe
 Évaluer constamment son jeu pour une participation optimale artistique au sein de l'ensemble (globalité des paramètres sonores)
 Préserver l'authenticité artistique dans une recherche de perfection technique
 Réagir aux caractéristiques acoustiques et spatiales du lieu d'enregistrement
 Savoir retrouver ses points de repères sonores
 Identifier les fonctions des membres de l'équipe technique et artistique, dialoguer avec eux dans un langage adapté
 Connaître les règles générales en matière de droit d'auteur et droits voisins
 Connaître les dispositions d'ordre réglementaire dans un cadre général et dans le cadre particulier de l'enregistrement
 Être initié aux règles de sécurité en vigueur sur le lieu d'enregistrement
 Faire preuve de curiosité
 Disposer d'une culture approfondie du répertoire et des pratiques attachés à sa spécialité, son domaine et son option ;
 Élargir ses références et sources d'inspiration artistique à d'autres répertoires et d'autres pratiques artistiques ou professionnelles ;
 Situer une œuvre, un répertoire ou une pratique dans son contexte
 Identifier l'évolution et l'actualité des problématiques propres à la pratique de la musique et du spectacle vivant
 Identifier les ressources de la documentation correspondant à son axe de recherche et les exploiter
 Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
 Faire preuve d'une sensibilité ouverte et critique
 Percevoir et ressentir
 Analyser et apprécier une proposition artistique
 Développer son sens critique
 Faire preuve d'inventivité, notamment musicale
 Assumer une participation active et singulière à l'actualité du spectacle vivant, dans l'une ou l'autre de ses dimensions (création, programmation, interprétation, performance, médiation, etc.)
 Concevoir, mettre en œuvre et assumer des choix à même d'asseoir l'identité et la cohérence de sa proposition
 Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les arts du spectacle, principalement de la musique élargie à d'autres domaines artistiques, pour définir des problématiques d'étude
 Articuler sa recherche et sa pratique artistique
 Formaliser sa pratique de recherche et en identifier l'apport dans le développement de son identité artistique et professionnelle
 Communiquer sur sa démarche et sur ses résultats, en français et dans une langue étrangère

S'auto-évaluer

Pratiquer au moins une langue étrangère

Gérer sa résistance physique et psychologique

Exercer sa vigilance sur la posture corporelle, l'ergonomie, la respiration, la dentition, l'audition, l'hygiène alimentaire, les rythmes biologiques

Connaître les ressources pour prévenir et soigner

Connaître la structuration du secteur professionnel et suivre son évolution

Connaître les différents systèmes de financement

Interpréter un budget

Connaître les processus de production et d'autoproduction

Connaître le rôle et les responsabilités des différents acteurs relevant du secteur de la diffusion

Savoir utiliser les outils en ligne

Savoir se procurer et utiliser les documents et textes en rapport avec l'exercice de sa profession

Être initié aux aspects juridiques et réglementaires de la production, de la diffusion, de l'édition, de l'écriture et des supports musicaux

Connaître les dispositifs de formation continue (CIF, DIF, validation des acquis de l'expérience, bilan de compétences...) comme outils de développement de son projet professionnel

Maintenir un haut niveau technique et acquérir de nouvelles compétences : s'initier à la pratique d'autres langages, d'autres esthétiques, pratiquer l'auto-formation, suivre l'actualité musicale au plan des différents langages et de leur esthétique, lire et mesurer les évolutions du secteur professionnel

Maîtriser au moins une langue vivante étrangère, à l'oral comme à l'écrit, en priorité l'anglais

Assurer d'autres situations professionnelles (musicales, telles qu'un ensemble d'une autre géométrie, scéniques, théâtrales, de régie...)

S'inscrire dans une démarche d'action culturelle

Expliquer les intentions du compositeur en adaptant son discours aux publics

Expliciter ses choix esthétiques

Développer les premiers éléments d'une capacité de transmission

Connaître la structuration du réseau des établissements d'enseignement spécialisé et de la pratique en amateur

Être familiarisé au réseau des établissements d'enseignement général et aux institutions relevant du ministère de l'éducation nationale

Connaître le réseau de diffusion culturelle

Être force de proposition envers les partenaires potentiels

Être initié aux expressions artistiques pouvant être associées à sa discipline (théâtre, danse, multimédia, ...)

Blocs de compétences

RNCP37687BC01 — Utiliser les outils numériques de référence

LISTE DE COMPÉTENCES

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue

RNCP37687BC02 — Exploiter des données à des fins d'analyse

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet

Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation

Développer une argumentation avec esprit critique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve pratique et évaluation continue

RNCP37687BC03 — S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française

Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue

RNCP37687BC04 — Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder

Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte

Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue et mise en situation

RNCP37687BC05 — Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue et mise en situation

RNCP37687BC06 — Exercer son art de musicien interprète

LISTE DE COMPÉTENCES

Connaître et manier les éléments constitutifs du langage de son champ musical (rythme, harmonie, forme, instrumentation, le cas échéant arrangement, improvisation ou composition)

Connaître la facture et le fonctionnement de son instrument

Maîtriser les gestes de préparation de l'instrument pour l'acte musical

Suivre l'évolution de la facture instrumentale et technologique

Maîtriser les différents systèmes de notation et/ou de transmission de son champ musical

Maîtriser une technique instrumentale ou vocale de haut niveau en incluant notamment les techniques spécifiques nécessaires au champ musical en question

Maîtriser un répertoire large, dans plusieurs styles et/ou époques

Être initié aux outils informatiques concernant l'édition des partitions, et le montage

Comprendre le déroulement de la forme d'un spectacle : placement et déplacement des musiciens, intégration d'éléments de décor, d'accessoires, de chorégraphie, d'images... Le cas échéant, participer à l'élaboration de ce déroulement

Comprendre les modes de fonctionnement d'un collectif

Exprimer et argumenter ses choix artistiques

Préparer son instrument pour une sonorité optimale au regard du projet artistique

Rechercher la justesse et/ou la pertinence des sons produits

Adapter son jeu aux exigences d'un chef, d'un ensemble, du projet, d'une répétition musicale et scénique

Adapter les processus de réveil sensoriel, de préparation corporelle, vocale, mentale à ses propres besoins

Adapter les processus de contrôle du trac aux différentes situations

Maîtriser son accord (tempérament) au sein du groupe

Adopter une attitude en rapport avec l'intention artistique de l'événement et les règles de présentation fixées par l'ensemble

Mobiliser une haute technicité vocale ou instrumentale

Évaluer constamment son jeu pour une participation optimale artistique au sein de l'ensemble (prise en compte de la totalité des paramètres sonores)

S'inscrire avec conviction dans une expression musicale
 Comprendre la musique en tant qu'expression
 Réagir aux caractéristiques acoustiques et spatiales du lieu de représentation
 Prendre en compte les contraintes liées aux modes de diffusion sonore et de traitement du son en temps réel
 Tenir compte des contraintes scéniques (lumière, décors, ...)
 Connaître les règles générales en matière de droit d'auteur et droits voisins
 Connaître les dispositions d'ordre réglementaire dans un cadre général et en vigueur dans le cadre particulier du lieu du spectacle
 Être initié aux règles de sécurité en vigueur dans les différents lieux de travail
 Définir les objectifs du projet d'enregistrement et choisir la forme et les supports adaptés
 Adapter les processus de réveil sensoriel, de préparation corporelle, vocale, mentale à ses propres besoins
 Gérer son énergie et son engagement dans la durée de l'enregistrement
 Prendre en compte la pression spécifique liée à cette situation
 Maîtriser son accord (tempérament) au sein du groupe
 Évaluer constamment son jeu pour une participation optimale artistique au sein de l'ensemble (globalité des paramètres sonores)
 Préserver l'authenticité artistique dans une recherche de perfection technique
 Réagir aux caractéristiques acoustiques et spatiales du lieu d'enregistrement
 Savoir retrouver ses points de repères sonores
 Identifier les fonctions des membres de l'équipe technique et artistique, dialoguer avec eux dans un langage adapté
 Connaître les règles générales en matière de droit d'auteur et droits voisins
 Connaître les dispositions d'ordre réglementaire dans un cadre général et dans le cadre particulier de l'enregistrement
 Être initié aux règles de sécurité en vigueur sur le lieu d'enregistrement

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue et terminale

Epreuves pratiques (ensemble ou situation d'enregistrement) épreuves écrites.

RNCP37687BC07 — Inscrire sa pratique artistique et professionnelle dans une démarche de recherche

LISTE DE COMPÉTENCES

Faire preuve de curiosité

Disposer d'une culture approfondie du répertoire et des pratiques attachés à sa spécialité, son domaine et son option ;

Élargir ses références et sources d'inspiration artistique à d'autres répertoires et d'autres pratiques artistiques ou professionnelles ;

Situer une œuvre, un répertoire ou une pratique dans son contexte

Identifier l'évolution et l'actualité des problématiques propres à la pratique de la musique et du spectacle vivant

Identifier les ressources de la documentation correspondant à son axe de recherche et les exploiter

Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation

Faire preuve d'une sensibilité ouverte et critique

Percevoir et ressentir

Analyser et apprécier une proposition artistique

Développer son sens critique

Faire preuve d'inventivité, notamment musicale

Assumer une participation active et singulière à l'actualité du spectacle vivant, dans l'une ou l'autre de ses dimensions (création, programmation, interprétation, performance, médiation, etc.)

Concevoir, mettre en œuvre et assumer des choix à même d'asseoir l'identité et la cohérence de sa proposition

Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les arts du spectacle, principalement de la musique élargie à d'autres domaines artistiques, pour définir des problématiques d'étude

Articuler sa recherche et sa pratique artistique

Formaliser sa pratique de recherche et en identifier l'apport dans le développement de son identité artistique et professionnelle

Communiquer sur sa démarche et sur ses résultats, en français et dans une langue étrangère

S'auto-évaluer

Pratiquer au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue ou terminales

Epreuves pratiques, écrites ou orales, dossier, mémoire, soutenance

RNCP37687BC08 — Valoriser et développer ses compétences et construire son parcours professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

Gérer sa résistance physique et psychologique

Exercer sa vigilance sur la posture corporelle, l'ergonomie, la respiration, la dentition, l'audition, l'hygiène alimentaire, les rythmes biologiques

Connaître les ressources pour prévenir et soigner

Connaître la structuration du secteur professionnel et suivre son évolution

Connaître les différents systèmes de financement

Interpréter un budget

Connaître les processus de production et d'autoproduction

Connaître le rôle et les responsabilités des différents acteurs relevant du secteur de la diffusion

Savoir utiliser les outils en ligne

Savoir se procurer et utiliser les documents et textes en rapport avec l'exercice de sa profession

Être initié aux aspects juridiques et réglementaires de la production, de la diffusion, de l'édition, de l'écriture et des supports musicaux

Connaître les dispositifs de formation continue (CIF, DIF, validation des acquis de l'expérience, bilan de compétences...) comme outils de développement de son projet professionnel

Maintenir un haut niveau technique et acquérir de nouvelles compétences : s'initier à la pratique d'autres langages, d'autres esthétiques, pratiquer l'auto-formation, suivre l'actualité musicale au plan des différents langages et de leur esthétique, lire et mesurer les évolutions du secteur professionnel

Maîtriser au moins une langue vivante étrangère, à l'oral comme à l'écrit, en priorité l'anglais

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue et terminale

Epreuves écrites ou orales

RNCP37687BC09 — Élargir son champ de compétences professionnelles

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer d'autres situations professionnelles (musicales, telles qu'un ensemble d'une autre géométrie, scéniques, théâtrales, de régie...)

S'inscrire dans une démarche d'action culturelle

Expliquer les intentions du compositeur en adaptant son discours aux publics

Expliciter ses choix esthétiques

Développer les premiers éléments d'une capacité de transmission

Connaître la structuration du réseau des établissements d'enseignement spécialisé et de la pratique en amateur

Être familiarisé au réseau des établissements d'enseignement général et aux institutions relevant du ministère de l'éducation nationale

Connaître le réseau de diffusion culturelle

Être force de proposition envers les partenaires potentiels

Être initié aux expressions artistiques pouvant être associées à sa discipline (théâtre, danse, multimédia, ...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue, épreuves pratiques

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Environ 33.000 musiciens professionnels sont dénombrés sur le territoire français (source INSEE 2007), répartis de la manière suivante :

- pour environ 36 orchestres permanents, une vingtaine de maisons d'opéra, des chœurs permanents : plus de 2.500 musiciens d'orchestres et plus de 400 choristes,
- au sein d'ensembles instrumentaux et vocaux non permanents intervenant dans le domaine des musiques

classiques : plus de 3.000 instrumentistes et choristes,

- les autres musiciens professionnels interviennent principalement dans le domaine des musiques actuelles (chanson, variétés, jazz, bals, galas, musiques traditionnelles, ...).

Ces structures-employeurs ont des statuts variés : établissement public, SARL, association, régie municipale, ... Elles peuvent être également des structures de programmation épisodique (festivals). En toutes hypothèses, elles doivent être détentrices de la ou des licences d'entrepreneurs de spectacles correspondant à leurs activités.

Les employeurs du secteur des musiques actuelles sont aussi variés que les genres musicaux représentés et les lieux d'exercice du métier (studio, salle polyvalente, salle de spectacles dont SMAC, bars et lieux éphémères, ...). S'ils sont souvent organisés en sociétés à vocation commerciale, un important secteur associatif s'est toutefois développé au cours des quinze dernières années à la faveur d'un soutien accru des collectivités publiques aux musiques actuelles. Une part importante du travail est fournie par les employeurs occasionnels.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Pour les musiques dites classiques :

Le musicien instrumentiste-chanteur exerce son activité soit comme salarié permanent dans un établissement de création et de diffusion artistique (orchestre ou chœur permanent, maison d'opéra), soit comme salarié d'ensembles instrumentaux ou vocaux. Il a vocation à se produire en qualité de tuteur mais peut parfois tenir des fonctions de chef de pupitre ou intervenir en qualité de soliste.

L'orchestre permanent comprend trois ou quatre catégories de musiciens selon la place qu'ils occupent dans l'exécution du programme musical et selon les traditions de l'orchestre : musicien tuteur ou musicien du rang (3ème catégorie), ce qui représente la majorité des emplois occupés ; musicien second soliste (2ème catégorie) ; musicien soliste et co-soliste (1ère catégorie).

L'instrumentiste-chanteur est recruté par concours ou audition. Par ailleurs, pour les ensembles instrumentaux et vocaux, ce recrutement est souvent lié à sa connaissance d'une esthétique et d'un répertoire particuliers. Sa collaboration avec l'ensemble s'inscrit dans une durée généralement supérieure à celle du contrat.

Pour les musiques dites actuelles :

Le musicien instrumentiste-chanteur fait généralement partie d'une équipe d'artistes, au sein de laquelle il est soliste, accompagnateur et/ou choriste. Il peut prendre part à la direction artistique du groupe en accompagnant ses démarches artistiques (conception du programme, enregistrement en studio, radio, web, production phonographique). Il peut, en tant que mandataire, signer, au nom des artistes de l'ensemble auquel il appartient, un contrat de travail commun aux musiciens qui lui ont donné mandat en ce sens.

L'instrumentiste/chanteur exerce généralement dans plusieurs groupes en parallèle.

Son recrutement se fait parfois par audition ou casting, notamment pour des tournées importantes, mais plus souvent au titre de sa réputation, de ses relations professionnelles et de sa compétence. Il pourra être :

- instrumentiste-chanteur spécialisé (ex : bassiste du groupe ...) ;
- poly-instrumentiste-chanteur ;
- contributeur au projet artistique (arrangeur, créateur de parties, de paroles, d'idées scéniques)

La jam session fait parfois office d'audition de recrutement. L'emploi non pérenne donne un caractère éphémère au recrutement.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en lettres et arts (20 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)

Projets de recrutement (BMO 2026)	51 022
Jugés difficiles à recruter	6 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

L'examen de discipline principale en fin de semestre 6 est évalué par un jury désigné par le directeur de l'établissement accrédité ou habilité. Ce jury comporte au moins quatre membres dont :

- 1° Le directeur de l'établissement ou son représentant, président ;
- 2° Au moins deux spécialistes de la discipline et, le cas échéant, du domaine et de l'option, désignés par le directeur de l'établissement ;
- 3° Une personnalité qualifiée du monde musical.

L'un des membres du jury exerce une activité professionnelle d'enseignement ou de recherche au sein d'une université ou d'un organisme de recherche.

Ce jury peut également s'adjoindre, pour certaines épreuves, des examinateurs spécialisés issus du secteur professionnel concerné, qui ont voix consultative.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury de validation des acquis de l'expérience chargé de se prononcer sur les demandes d'attribution du diplôme national supérieur professionnel de musicien par cette voie est présidé par le directeur de l'établissement habilité à délivrer le diplôme ou son représentant. Outre son président, il comprend au moins :

- 1° Un représentant des employeurs, de droit public ou de droit privé, du secteur professionnel concerné ;
- 2° Un représentant des organisations syndicales de salariés du secteur professionnel concerné ;
- 3° Un enseignant ou responsable pédagogique ou directeur des études au sein d'un établissement d'enseignement supérieur de la musique ;
- 4° Une personnalité qualifiée du monde musical.

L'un des membres du jury exerce une activité professionnelle d'enseignement ou de recherche au sein d'une université ou d'un organisme de recherche.

Lors des délibérations, en cas d'égalité, la voix du président est prépondérante.

Ce jury peut également s'adjoindre, pour certaines épreuves, des examinateurs spécialisés issus du secteur professionnel concerné, qui ont voix consultative.

La liste des membres du jury est arrêtée par le directeur de l'établissement habilité à délivrer le diplôme.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	12 000 €
Prise en charge	Branches concernées
12 000 €	Valeur par défaut · 213 branches

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	06/06/2027
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP9044

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Musique/Enseignement-formation-et-metiers>
(Brochure à télécharger)

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37687/>